



Gaza : Près de 6 500 ressortissants français ont servi dans l'armée israélienne durant le génocide

Description

Par Agence Média Palestine

C'est une information exclusive révélée par le média d'investigation britannique [Declassified UK](#) : 6 127 Français (disposant de la double nationalité franco-israélienne) et 337 Français ayant plus de deux nationalités ont servi dans les Forces d'occupation israélienne durant le génocide à Gaza. En tout, 6 464 Français ont ainsi participé à l'annexion du territoire palestinien occupé.



Ces informations ont été obtenues par Declassified via une demande d'accès à l'information adressée à l'armée israélienne par l'avocat Elad Man de l'ONG Hatzlacha .

Comme on peut le voir sur ce tableau de Declassified, les Français arrivent en deuxième position des 22 nationalités représentées dans l'armée israélienne, juste après les citoyens américains.

DECLASSIFIED UK

**Top foreign nationalities serving
in the Israeli military**

Nationality	Dual-nationals	Multi-nationals
USA	12135	1207
French	6127	337
Russian	5067	102
German	3901	292
Ukrainian	3210	56
British	1686	383
Romanian	1675	85
Polish	1668	149
Ethiopian	1387	29
Canadian	1185	339
Hungarian	885	53
Italian	828	100
Argentine	609	56
Dutch	559	86
Brazilian	505	91
Australian	502	119
South African	415	74
Belgian	406	65
Austrian	390	54
Swiss	373	135
Spanish	372	79
Czech	309	22

Source: Israel Defence Forces via Elad Man / Hatzlacha
Date of FOI request: March 2025

Ces données indiquent le nombre de personnes possédant une double ou plusieurs nationalités qui étaient membres des forces armées israéliennes en mars 2025. Les 6 464 ressortissants français figuraient parmi plus de 50 000 soldats de « Tsahal ». Les plus importants contingents proviennent des États-Unis, de France, de Russie, d'Ukraine et d'Allemagne.

En juillet 2024, la Cour internationale de Justice a rendu son avis consultatif sur les conséquences juridiques de l'occupation de la Palestine par Israël. Elle a indiqué que tous les États membres de l'ONU y compris la France étaient tenus de s'abstenir d'aider Israël à maintenir son occupation. En janvier 2024, la CIJ avait déjà mis en garde tous les États membres contre le grave risque de génocide commis par Israël à Gaza. « L'obligation de prévenir le génocide a été déclenchée par la connaissance réelle ou présumée de la plausibilité immédiate qu'un génocide était en train d'être commis ou était sur le point d'être », a écrit par la suite une commission enquêtrice de l'ONU.

En France, le sort judiciaire de ces soldats « risque de devenir un sujet majeur dans les mois et les années à venir », écrivait le journal [Le Monde](#) en juillet 2025 au moment où une plainte avec constitution de partie civile demandant l'ouverture d'une information judiciaire à l'encontre de deux soldats franco-israéliens pour « crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide » était déposée le 1er juillet 2025. La plainte a été déposée par la Fédération internationale pour les droits humains (FIDH), la Ligue des droits de l'homme (LDH) et l'Association France Palestine Solidarité (AFPS), ainsi que trois organisations palestiniennes, Al-Haq, Al-Mezan Center for Human Rights et le Centre palestinien pour les droits de l'homme.

Tags

1. armée israélienne
2. colonisation
3. franco-israéliens
4. français
5. France
6. Gaza
7. génocide
8. guerre
9. international
10. Israël
11. justice
12. Massacre
13. militaire
14. Netanyahou
15. nettoyage ethnique
16. occupation
17. palestine
18. Tsahal

date création
2026/02/13